

108 N° 4 1986

Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple

Jan LAMBRECHT (s.j.)

p. 481 - 498

<https://www.nrt.be/fr/articles/je-serai-leur-dieu-et-ils-seront-mon-peuple-283>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

« Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple »

Ces vingt dernières années la recherche exégétique a étudié le thème de l'Alliance en établissant un « formulaire d'Alliance » sur la base des traités hittites de vassalité. Cette recherche s'avère féconde pour lire les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament comme aussi pour vivre notre propre alliance avec Dieu. Notre étude ¹ le montrera en quatre étapes : I. Le Proche-Orient dans l'Antiquité. II. L'Ancien Testament. III. Le Nouveau Testament. IV. Notre Alliance.

I. — Le Proche-Orient dans l'Antiquité

Un aperçu très simplifié de la géographie et de l'histoire du Proche-Orient et de ce qu'on appelle le Croissant fertile aux II^e et I^{er} millénaires av. J.C. invite à distinguer entre les grands et les petits états, entre les trois superpuissances (Egypte, Babylone ou Assur et les Hittites) et les nombreux petits royaumes, parfois de simples cités, comme Moab et Ammon, Ebla, Ugarit ou Alep, Israël et Juda, Damas, etc. Ces derniers forment en quelque sorte la zone-tampon entre les géants. Parfois indépendants et autonomes pour quelque temps, ils sont souvent occupés, piétinés par les armées, dévastés, pillés, tandis que leur population est emmenée en exil. Pendant les campagnes militaires d'été, ces pays deviennent le champ de bataille des grandes puissances. Etant situés aux postes avancés, ils ont une importance stratégique et on les utilise comme alliés en concluant avec eux des traités.

Le traité de vassalité

En ces temps anciens, nous le savons, la situation politique internationale subissait nombre de changements. Pour tenter de la stabiliser,

1. Le titre de cet article cite Ez 37, 27 (mais voir aussi, par exemple, Lv 26, 12 et Jr 32, 38). Ce dit est cité en 2 Co 6, 16 (cf. Ap 21, 3). L'article lui-même forme l'épilogue des éditions néerlandaise et allemande de J. LAMBRECHT, « *Eh bien ! Moi je vous dis.* » *Le discours programme de Jésus* (Mt 5-7 ; Lc 6, 20-49), à paraître en 1986 aux Editions du Cerf.

on recourait entre autres au traité, document écrit, formel, qui a force de loi.

Dans l'abstrait on peut distinguer deux sortes de traités : les pactes entre égaux et ceux que concluent des partenaires inégaux, le suzerain et le vassal, autrement dit les traités de vassalité. En ce qui regarde ces derniers, l'accord, la relation contractuelle, dépendra pour une large part de la bonne volonté du suzerain. Sans aucun doute, il y trouve aussi son intérêt, veut s'attacher le vassal, l'avoir comme allié fidèle, s'assurer son aide et son assistance. Mais comme il est le puissant, il peut imposer le traité et y obliger le vassal sous peine de sanctions.

Environ trente traités de vassalité de ce genre nous sont connus. Ils s'échelonnent du XVIII^e au VII^e siècle av. J.C. On les a trouvés en Syrie ou dans les régions voisines qui appartenaient au royaume des Hittites ou à celui des Assyriens. Ces documents, du moins la plupart d'entre eux, sont de véritables conventions réciproques et méritent de s'appeler des traités. L'analyse et l'étude comparative de ces textes ont révélé le retour constant de certains éléments structurels. Sans aucun doute, ils revêtent aussi, à la même époque et parallèlement, un certain nombre de formes différentes, susceptibles de variantes. Nous fixons ici notre attention sur la structure de l'ancien traité de vassalité hittite.

En systématisant un peu, nous y distinguons trois parties :

1. *Le prologue historique* : sorte de préambule qui a trait au passé, il contient :

a. la présentation du suzerain ;

b. le récit des relations qui ont existé jusqu'à présent entre les deux parties.

2. *Les clauses* : la composante centrale et la plus importante. Elle donne leur raison d'être aux deux autres. Elle exprime le motif pour lequel on conclut le traité. Ici aussi on peut encore subdiviser :

a. d'abord, habituellement, une déclaration (ou une exigence) fondamentale ;

b. ensuite les stipulations particulières qui vont déterminer à l'avenir les relations entre les deux partenaires.

3. *La conclusion* : ici, outre des indications sur le lieu où le traité sera conservé et sur l'obligation de le lire aux moments fixés et la malédiction sur celui qui détruirait le document, interviennent deux éléments stables :

a. une liste des dieux (des deux parties contractantes) qui fonctionnent comme témoins de la conclusion du traité ;

b. la mise en vis-à-vis d'une bénédiction pour qui respectera le traité et d'une malédiction pour qui le violera.

Un exemple

Nous illustrerons cette structure à l'aide du traité conclu par le roi des Hittites Murshilish II avec Duppi-Teshup d'Amourrou² (la Syrie actuelle), à la fin du XIV^e siècle av. J.C.

1. *Le prologue historique*

a. « Ainsi parle Murshilish, le soleil, le grand roi, le roi du pays hittite, le bien-aimé du dieu de l'orage, le fils de Shouppilouliouma, le grand roi, le roi du pays hittite, le héros. »

b. « Duppi-Teshup, Aziras était ton grand-père. Il se dressa contre mon père, qui le ramena à la soumission. Quand les rois de Nouhassi et le roi de Kinza se dressèrent contre mon père, ton grand-père Aziras ne se dressa pas contre lui ; il était ami avec lui, il le resta. Quand mon père combattit ses ennemis, ton grand-père Aziras ne se dressa pas contre lui ; il était ami avec lui, il le resta . . . Et mon père protégea Aziras ainsi que son pays et ne les soumit à aucune violence . . . »

Ainsi se poursuit le récit, du grand-père au père, du père au fils, du côté du vassal, et du père au fils, du côté du suzerain.

2. *Les clauses*

a. Nous pouvons considérer comme déclaration fondamentale : « Alors, protège les serments du roi et la puissance du roi ; et moi, le soleil, je te protégerai, toi Duppi-Teshup . . . »

b. Les conditions suivantes figurent dans le traité :

— Trois cents pièces d'or pur et des pierres précieuses doivent être remises par Duppi-Teshup.

— Aucun cadeau ne pourra être envoyé en Egypte.

— Si Duppi-Teshup entend de mauvais discours contre le Soleil et qu'on prépare une révolte, alors il doit accourir à l'aide du roi des Hittites avec son armée.

3. *La conclusion*

a. La troisième partie commence par une longue énumération de dieux, ceux du pays hittite et ceux d'Amourrou ; on nomme aussi les éléments divinisés de la nature : les montagnes, les cours d'eau, les sources, la grande mer, le ciel et la terre, les vents et les nuages : « Qu'ils soient témoins de ce traité et de ce serment. »

b. « Si Duppi-Teshup ne respecte pas ces paroles du traité et du serment inscrites sur cette tablette, que ces serments anéantissent Duppi-Teshup, sa personne, son épouse, son fils, son petit-fils, sa maison, sa ville, son pays et tous ses biens. Mais si Duppi-Teshup respecte ces paroles du traité inscrites sur cette tablette, que ces serments protègent Duppi-Teshup, etc. »

Dans ce document de la diplomatie orientale, les trois parties englobent le temps : le prologue historique rappelle les faits *passés* et les bienfaits départis ; les stipulations fondent les liens d'amitié dans le *présent* ; dans la partie finale les dieux sont pris à témoins pour garantir en quel-

2. Le texte du traité de Murshilish II est cité d'après P. Buts, *La Notion d'alliance dans l'Ancien Testament*, coll. Lectio divina 88, Paris, Cerf, 1976, p. 194-196.

que sorte l'*avenir*. Au vassal s'offre une double possibilité : fidélité ou infidélité ; ce qui entraîne bénédiction ou malédiction. De la conduite du vassal dépendra le salut ou la perdition pour lui-même, sa famille et son pays. C'est pourquoi la formulation des engagements actuels est enclavée entre le rappel des bienfaits du passé et l'annonce des sanctions futures. Encore une fois, nous systématisons. Les documents ne présentent pas tous ce schéma rigide à l'état complet ; il y manque parfois tel ou tel élément ; dans certains traités, surtout des plus récents, on observe une dissociation entre les clauses et les promesses.

II. - L'Ancien Testament

L'étude de quelques textes va nous faire voir comment le genre littéraire du traité de vassalité fut mis en œuvre par l'Ancien Testament et de quelle manière se structure l'alliance conclue entre Yahvé et Israël. Au préalable il faut préciser par cinq remarques la place et l'importance de l'alliance dans l'Ancien Testament.

Remarques préliminaires

L'homme fait parler Dieu dans la langue où il exprime lui-même ses expériences terrestres et interhumaines ; il n'a pas d'autre possibilité. Ainsi Israël a essayé de traduire sa relation à Yahvé en recourant notamment au *langage juridique du traité de vassalité*. Ce n'était pas là, tant s'en faut, le seul mode disponible d'expression. Étaient tout aussi appropriés, par exemple, les termes qui décrivent le rapport père-fils ou l'union entre l'homme et la femme. Le fait est qu'Israël n'a pas laissé de se voir et de se dépeindre comme le vassal conscient de se tenir en face de Yahvé son suzerain. Ce dernier a conclu avec le peuple un traité, un contrat formel, réciproque, unissant des partenaires inégaux.

L'emploi du langage en cause dans un contexte religieux laisse place à une transposition. Le traité devient une *alliance*. En fait, le terme d'alliance — *berit* en hébreu — est fréquemment employé dans l'Ancien Testament. Il ne couvre pourtant pas le même contenu dans tous les livres et les différentes couches littéraires (jahviste, élohiste, deutéronomiste et sacerdotale). Il peut désigner trois formes distinctes d'alliance. D'abord la *berit*-promesse. Le document sacerdotal parle de ce type dans le cas de Noé (*Gn* 9, 8-18), d'Abraham (*Gn* 17, 1-22), d'Aaron (*Nb* 18, 9) et de Pinhas (*Nb* 25, 1-15) ; on peut ajouter la *berit* de Yahvé avec David (voir par exemple 2 *S* 7 et *P*s 89) : il s'agit d'un contrat unilatéral de la part du Seigneur et, jusqu'à un certain point, d'un engagement inconditionnel.

tionnel. En second lieu *berit* est utilisé pour signifier une obligation imposée à l'homme par Dieu (cf. *Ex* 31, 13-17 ; 24, 4-8 ; *Dt* 4, 13 ; 2 *R* 17, 35-38) ; dans ce second type également la relation apparaît unilatérale : l'homme est simplement tenu d'obéir à Dieu. Quant à la troisième forme de *berit*, elle comporte une alliance réciproque et soumise à des conditions. C'est d'elle qu'il sera désormais question dans ces pages.

On ne saurait surestimer l'importance théologique de cette réalité de l'alliance. Trop souvent dans le passé on a opposé le Nouveau Testament à l'Ancien, l'Evangile à la Loi ; parfois l'on a vu dans l'observance de la Loi comme un moyen de mériter la relation d'alliance : d'abord la Loi, ensuite l'alliance. Or la structure même de l'alliance manifeste d'emblée dans le chef d'Israël la conviction que l'initiative est partie de Dieu, que le Seigneur a accordé sa grâce et ses bienfaits avant que l'homme ait pu réaliser quoi que ce soit en ce sens ; cette structure confirme que la démarche humaine n'est au fond qu'une réponse aux avances divines, l'accomplissement d'une tâche qui, de toute évidence, découle du don lui-même. ..

Sur la question d'une *influence historique* exercée sur l'alliance biblique par les traités orientaux de vassalité, nous ne nous étendrons pas ici. Certains savants en excluent l'éventualité, d'autres soutiennent que pareille influence a pu jouer. Si l'on tient pour assuré que ce fut réellement le cas, on est astreint à déterminer la période où le fait s'est produit. Les différentes hypothèses avancées à ce propos ne satisfont pleinement personne.

La dernière remarque porte sur deux données. En premier lieu, on ne s'étonnera pas si, dans l'Ancien Testament, le langage de l'alliance est repris de multiples manières dans *différents genres littéraires* : le récit de la conclusion de l'alliance, la remise du document où elle est consignée, l'appel prophétique à la fidélité à son égard, la plainte inspirée aux prophètes par la rupture des engagements souscrits. On tiendra compte aussi de la variété des « célébrations » : celle de la conclusion de l'alliance, celle de son renouvellement ou de son rétablissement. — L'autre donnée à rappeler est une conséquence de la *transposition*, déjà évoquée, du traité en alliance. Transposition dit autre chose qu'imitation servile : dans l'alliance, Yahvé ne se conduit pas en potentat qui contraint ; il s'y engage beaucoup plus que le monarque terrestre ne le fait à l'égard de son vassal et, s'il agit « pour sa gloire », cela n'a rien de commun avec une recherche quelconque de profit ou d'intérêt propre.

Quelques textes

Nous nous limitons à trois textes vétérotestamentaires en relation avec l'alliance.

a. *Ex 19, 2-8*

(Les fils d'Israël) arrivèrent au Désert de Sinäi, et campèrent dans le désert. — Israël campa ici, face à la montagne, mais Moïse monta vers Dieu. Le Seigneur l'appela de la montagne en disant : Tu diras ceci à la maison de Jacob et tu transmettras cet enseignement aux fils d'Israël : Vous avez vu vous-mêmes ce que j'ai fait à l'Égypte, comment je vous ai portés sur des ailes d'aigles et vous ai fait arriver jusqu'à moi. Et maintenant, si vous entendez ma voix et gardez mon alliance, vous serez ma part personnelle parmi tous les peuples — puisque c'est à moi qu'appartient toute la terre — et vous serez pour moi un royaume de prêtres et une nation sainte. Telles sont les paroles que tu diras aux fils d'Israël. Moïse vint : il appela les anciens du peuple et leur exposa toutes ces paroles, ce que le Seigneur lui avait ordonné. Tout le peuple répondit, unanime : Tout ce que le Seigneur a dit, nous le mettrons en pratique. Et Moïse rapporta au Seigneur les paroles du peuple.

C'est un récit plutôt bref de la conclusion de l'alliance près du Sinäi : Moïse y joue un rôle de médiateur. Yahvé offre à son peuple une alliance. Sa déclaration comprend un petit prologue historique, ainsi qu'une promesse. Celle-ci est soumise à une condition : « si vous écoutez ma voix et gardez mon alliance ». Nous pensons spontanément aux « paroles de Dieu » transcrites en *Ex 20, 1-17* :

Et Dieu prononça toutes ces paroles : « C'est moi le Seigneur, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux face à moi. Tu ne te feras pas d'idole . . . Tu ne prononceras pas à tort le nom du Seigneur, ton Dieu . . . Que du jour du sabbat on fasse un mémorial en le tenant pour sacré » (v. 1-4a.7a.8).

b. *Jos 24, 1-28*. Dans ce long récit du renouvellement de l'alliance — ou de son extension à des groupes nouveaux (avec renforcement de l'unité entre toutes les tribus) — qui eut lieu à Sichem, on peut utilement discerner à nouveau la division tripartite bien connue.

Josué réunit toutes les tribus d'Israël à Sichem et il convoqua les anciens d'Israël, ses chefs, ses juges et ses fonctionnaires : ils se présentèrent devant Dieu. Josué dit à tout le peuple :

1. *Le prologue historique*

a. Ainsi parle le Seigneur, Dieu d'Israël :

b. C'est de l'autre côte du Fleuve qu'ont habité autrefois vos pères, Tèrah père d'Abraham et père de Nahor, et ils servaient d'autres dieux. Je pris votre père Abraham de l'autre côte du Fleuve et je le conduisis à travers tout le pays de Canaan, je multipliai sa postérité et je lui donnai Isaac. Je donnai à Isaac Jacob et Esaü et je donnai en possession à Esaü la montagne de Seïr. Mais Jacob et ses fils descendirent en Égypte. Puis j'envoyai Moïse et Aaron et je frappai l'Égypte par mes actions au milieu d'elle, ensuite je vous

fis sortir. J'ai fait sortir vos pères d'Égypte et vous êtes arrivés jusqu'à la mer. Les Égyptiens ont poursuivi vos pères jusqu'à la mer des Joncs avec des chars et des cavaliers. Vos pères crièrent vers le Seigneur qui plaça des ténèbres entre vous et les Égyptiens, il fit venir sur eux la mer qui les recouvrit. Vos yeux ont vu ce que j'ai fait à l'Égypte. Vous avez habité dans le désert pendant de longs jours. Je vous ai amenés au pays des Amorites qui habitent au delà du Jourdain . . . Vous avez traversé le Jourdain et vous êtes arrivés à Jéricho . . . J'envoyai devant vous les frelons qui les chassèrent loin de vous, les deux rois des Amorites ; ce ne fut ni par ton épée ni par ton arc. Je vous ai donné un pays où tu n'avais pas peiné, des villes que vous n'aviez pas bâties et dans lesquelles vous habitez, des vignes et des oliviers que vous n'aviez pas plantés et vous en mangez les fruits !

2. *Les clauses*

a. Maintenant donc, craignez le Seigneur et servez-le avec intégrité et fidélité.

b. Écartez les dieux qu'ont servis vos pères de l'autre côté de Fleuve et en Égypte, et servez le Seigneur. Mais s'il ne vous plaît pas de servir le Seigneur, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, soit les dieux qu'ont servis vos pères lorsqu'ils étaient au-delà du Fleuve, soit les dieux des Amorites dans le pays desquels vous habitez. Moi et ma maison, nous servirons le Seigneur. Le peuple répondit : Loin de nous la pensée d'abandonner le Seigneur pour servir d'autres dieux ! Car c'est le Seigneur qui est notre Dieu, lui qui nous a fait monter, nous et nos pères, du pays d'Égypte, de la maison de servitude. Il a opéré sous nos yeux les grands signes que voici : il nous a gardés tout au long du chemin que nous avons parcouru et parmi tous les peuples au milieu desquels nous sommes passés. Le Seigneur a chassé devant nous tous les peuples, en particulier les Amorites qui habitent le pays. Nous aussi, nous servirons le Seigneur car c'est lui qui est notre Dieu.

Josué dit au peuple : vous ne pourrez pas servir le Seigneur car c'est un Dieu saint, c'est un Dieu jaloux qui ne supportera pas vos révoltes et vos péchés. Lorsque vous abandonnerez le Seigneur et servirez les dieux étrangers, il se tournera contre vous pour vous faire du mal, il vous consumera après vous avoir fait du bien. Le peuple dit à Josué : Non, car nous servirons le Seigneur.

Josué dit au peuple : Vous êtes témoins contre vous-mêmes que c'est vous qui avez choisi le Seigneur pour le servir. Ils répondirent : Nous en sommes témoins. — Maintenant donc, écartez les dieux étrangers qui sont au milieu de vous et inclinez votre cœur vers le Seigneur, Dieu d'Israël. Le peuple répondit à Josué : Nous servirons le Seigneur, notre Dieu, et nous obéirons à sa voix.

3. *La conclusion*

Josué conclut une alliance avec le peuple en ce jour-là ; il lui imposa des lois et des coutumes à Sichem. Josué écrivit ces paroles dans le livre de la Loi de Dieu.

Il prit une grande pierre qu'il fit dresser là, sous le chêne dans le sanctuaire du Seigneur. Josué dit à tout le peuple : Voici, cette pierre servira de témoignage contre nous, car elle a entendu tous les propos du Seigneur lorsqu'il a parlé avec nous ; elle servira de témoignage contre vous, de peur

que vous ne déceviez votre Dieu. Josué renvoya le peuple, chacun à son héritage.

c. Pour un développement du troisième élément de l'alliance — bénédiction et malédiction — nous renvoyons au Deutéronome. Divers exégètes prétendent que ce livre entier est composé selon le schème de l'alliance. Nous citons ici quelques passages qui ont trait à la bénédiction ou à la malédiction.

Ce jour-là, Moïse donna au peuple cet ordre : Voici ceux qui se tiendront sur le mont Garizim pour bénir le peuple quand vous aurez passé le Jourdain : Siméon, Lévi, Juda, Issakar, Joseph et Benjamin. Et voici ceux qui se tiendront sur le mont Ebal pour la malédiction : Ruben, Gad, Asher, Zabulon, Dan et Nephtali (27, 11-13).

Si tu écoutes vraiment la voix du Seigneur ton Dieu en veillant à mettre en pratique tous ses commandements que je te donne aujourd'hui, alors le Seigneur ton Dieu te rendra supérieur à toutes les nations du pays ; et voici toutes les bénédictions qui viendront sur toi et qui t'atteindront, puisque tu auras écouté la voix du Seigneur ton Dieu : Béni seras-tu dans la ville, béni seras-tu dans les champs. Béni sera le fruit de ton sein, de ton sol et de tes bêtes ainsi que tes vaches pleines et tes brebis mères. Bénis seront ton panier et ta huche. Béni seras-tu dans tes allées et venues. Lorsque tes ennemis se dresseront contre toi, le Seigneur en fera des vaincus devant toi ; sortis contre toi par un même chemin, ils fuiront devant toi par sept chemins différents. Le Seigneur ordonnera que la bénédiction soit avec toi dans tes greniers et dans toutes tes entreprises, et il te bénira dans le pays que le Seigneur ton Dieu te donne. Le Seigneur te constituera pour lui en peuple consacré, comme il te l'a juré, puisque tu auras gardé les commandements du Seigneur ton Dieu et que tu auras suivi ses chemins (28, 1-9).

Mais si tu n'écoutes pas la voix du Seigneur ton Dieu en veillant à mettre en pratique tous ses commandements et ses lois que je te donne aujourd'hui, voici les malédictions qui viendront sur toi et qui t'atteindront : Maudit seras-tu dans la ville, maudit seras-tu dans les champs. Maudits seront ton panier et ta huche. Maudit sera le fruit de ton sein et de ton sol, ainsi que tes vaches pleines et tes brebis mères. Maudit seras-tu dans tes allées et venues. Le Seigneur t'enverra disgrâce, panique et menaces dans tout ce que tu entreprendras de faire, jusqu'à ce que tu sois exterminé, et jusqu'à ce que tu disparaisses promptement, à cause du mal que tu auras fait en m'abandonnant. Le Seigneur te fera attraper une peste qui finira par t'éliminer de la terre où tu entres pour en prendre possession. Le Seigneur te frappera de consommation, de fièvre, d'inflammation, de brûlures, de sécheresse, de rouille et de nielle, qui te poursuivront jusqu'à ce que tu disparaisses (28, 15-22).

Vois : je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bonheur, la mort et le malheur, moi qui te commande aujourd'hui d'aimer le Seigneur ton Dieu, de suivre ses chemins, de garder ses commandements, ses lois et ses coutumes. Alors tu vivras, tu deviendras nombreux, et le Seigneur ton Dieu te bénira dans le pays où tu entres pour en prendre possession. Mais si ton cœur se détourne, si tu n'écoutes pas, si tu te laisses entraîner à te prosterner

devant d'autres dieux et à les servir, je vous le déclare aujourd'hui : vous disparaîtrez totalement, vous ne prolongerez pas vos jours sur la terre où tu vas entrer pour en prendre possession en passant le Jourdain. J'en prends à témoin aujourd'hui contre vous le ciel et la terre : c'est la vie et la mort que j'ai mises devant vous, c'est la bénédiction et la malédiction. Tu choisiras la vie pour que tu vives, toi et ta descendance, en aimant le Seigneur ton Dieu, en écoutant sa voix et en t'attachant à lui. C'est ainsi que tu vivras et que tu prolongeras tes jours, en habitant sur la terre que le Seigneur a juré de donner à tes pères Abraham, Isaac et Jacob (30, 15-20).

Ces textes, et beaucoup d'autres encore, contiennent les éléments stables de la structure du traité d'alliance. Récapitulons :

1. Une première partie a trait au *passé* : le prologue historique.
 - a. Yahvé se présente ou est présenté.
 - b. Yahvé rappelle (raconte) ce qu'il a fait pour Israël.

Nous pourrions dire : tout cela, Israël doit le croire, le confesser et en pratiquer fidèlement la commémoration.

Et demain, quand ton fils te demandera : Pourquoi ces édits, ces lois et ces coutumes que le Seigneur notre Dieu nous a prescrits ? Alors, tu diras à ton fils : Nous étions esclaves de Pharaon en Egypte mais, d'une main forte, le Seigneur nous a fait sortir d'Egypte ; le Seigneur a fait sous nos yeux de grands signes et de grands prodiges pour le malheur de l'Egypte, de Pharaon et de toute sa maison. Et nous, il nous a fait sortir de là-bas pour nous faire entrer dans le pays qu'il a promis par serment à nos pères, et pour nous le donner (Dt 6, 20-23).

2. La seconde partie contient les obligations à respecter par Israël dans le *présent*.

- a. La déclaration fondamentale, l'exigence de base : aimer le Seigneur de tout son cœur !
 - b. Les stipulations particulières : le décalogue, les deux tables de la Loi. Cela signifie qu'Israël prouvera son amour pour le Seigneur en observant sa Loi.

3. La troisième partie est orientée vers l'*avenir* : c'est la conclusion.

- a. Ici en particulier apparaît comme une sorte de résidu d'un contexte étranger, polythéiste : il est question de témoins : pierre ou colonne, ciel et terre.
 - b. Bénédiction et malédiction, vie et mort sont mis à l'avant-plan.

A juste titre on pourrait parler ici de l'unique espérance d'Israël.

Les trois parties de l'alliance n'embrassent pas seulement les trois dimensions du temps ; elles saisissent également l'homme dans sa totalité et appellent la triple attitude fondamentale qui s'impose à l'égard de Dieu : la foi, l'espérance et la charité.

III. — Le Nouveau Testament

Pour les chrétiens l'alliance vétérotestamentaire se concrétise, se renouvelle et se renforce en Jésus-Christ. Ce que Dieu a opéré pour nous est devenu visible au plus haut point dans la vie, la mort et la résurrection de Jésus. Ce que Dieu demande de nous devient clair et évident dans l'exemple et l'enseignement de Jésus. Ce que Dieu entend signifier quant à notre avenir est anticipé pour nous par le Premier-né d'entre les morts. La Nouvelle Alliance reprend la division tripartite en prologue historique, clauses, bénédiction et malédiction, et du même coup les dimensions de passé, présent et futur. Nous y retrouvons aussi foi, charité, espérance : une alliance qui saisit le chrétien en toutes ses facultés et pour sa vie entière.

Si l'on souhaite analyser encore quelques textes, on commencera par l'annonce de la Nouvelle Alliance en *Jr 31, 31-34*, où il est question d'intériorisation de la Loi et de pardon des péchés ; on étudiera ensuite telle ou telle péricope des évangiles qui montre Jésus lui-même resté fidèle à son alliance avec le Père — comme le récit de la tentation (*Mt 4, 1-11* ou *Lc 4, 1-13*). On s'arrêtera en outre à l'Eucharistie comme institution de la Nouvelle Alliance, en méditant les paroles rapportées en *Mt 26, 27-28* : « Puis il prit une coupe et, après avoir rendu grâces, il la leur donna en disant : Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de l'Alliance, versé pour la multitude, pour le pardon des péchés. » L'Eucharistie est un mémorial ; elle représente la Nouvelle Alliance ; elle reste « jusqu'à ce qu'il revienne ». Ce que Thomas d'Aquin a magnifiquement résumé en l'appliquant au passé, au présent et à l'avenir :

O sacrum convivium, in quo Christus sumitur ! Recolitur memoria passionis eius, mens impletur gratia et futurae gloriae nobis pignus datur.

O banquet sacré, dans lequel on mange le Christ ! On célèbre le souvenir de sa passion, le cœur est rempli de grâce et le gage de la gloire future nous y est donné.

Pour notre part, nous nous contenterons de l'examen de deux textes, le Discours sur la montagne (considéré au niveau de la source Q) et l'envoi en mission de *Mt 28, 18-20*.

Le discours-programme de Jésus

L'étude des deux versions du Discours sur la montagne (*Mt 5-7* et *Lc 6, 20b-49*) révèle que, dans leur source commune, on peut distinguer trois parties : les béatitudes (cf. *Lc 6, 20b-23*) ; l'appel à l'amour du prochain (cf. *Lc 6, 27-42*) ; les paraboles sur la fidélité et l'avenir (cf.

Lc 6, 43-49). Nous n'avons pas à forcer la lecture de ce discours pour y reconnaître le schéma fondamental du formulaire d'alliance. 1° La bonté de Dieu est proclamée par Jésus dans les béatitudes. Sa grâce nous est toujours fidèle. Le rappel de ses dons réitérés forme le prologue historique de toute vie chrétienne. Puissent les chrétiens en prendre conscience et y croire ! — 2° La partie centrale, plus étendue, se rapproche des stipulations de l'alliance. L'amour du prochain est l'objet de la grande déclaration de principe que viennent développer ces prescriptions : pas de représailles, aimer les ennemis, ne pas juger. Aimer Dieu, cela implique l'amour du prochain. — 3° La fin du discours appelle à l'action et insiste sur la fidélité effective aux commandements de Dieu. Deux possibilités se présentent : la maison tient debout ou bien elle s'effondre. Cela nous rappelle la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction par lesquelles se clôture le formulaire de l'alliance. Celui-là seul qui accomplit fidèlement les paroles de Jésus peut espérer salut et récompense.

Il serait naturellement erroné de prétendre que Jésus ou le rédacteur du texte-source applique consciemment notre schéma au discours ; en celui-ci se trouvent ses éléments essentiels parce qu'ils correspondent à l'éthique de Jésus. L'articulation en trois parties — d'abord le don, puis la réponse humaine, ensuite la reddition de comptes au jugement — constitue une donnée structurelle de toute l'histoire du salut.

Mt 28, 18b-20 : l'envoi en mission

La dernière péricope de l'évangile de Matthieu relate l'apparition du Seigneur ressuscité sur une montagne de Galilée (28, 16-20). Jésus s'approche et s'adresse aux disciples présents :

Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc : de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps (18b-20).

Une partie de ce discours forme avec Mt 5, 1-2 un encadrement de la vie publique de Jésus. L'une et l'autre fois Jésus prend la parole sur une montagne de Galilée. « Ce que j'ai prescrit » (20) renvoie à toutes les paroles du Seigneur, mais très spécialement à son discours-programme sur la montagne. En outre, de la même manière que dans ce discours, en 28, 20 l'accent est placé sur l'observance, la mise en pratique des paroles de Jésus. Le bref discours que le Christ ressuscité prononce sur la montagne contient une référence au passé (18b), une mission pour le présent (19-20a) et une promesse concernant l'avenir (20b).

Au cours du dernier quart de siècle on a beaucoup écrit en vue de préciser la forme, le genre littéraire de ces paroles de Jésus sur la montagne. Nous nous bornons à relever ici quelques traits où pourrait affleurer une réminiscence de l'alliance. Nous ne sommes pas sûrs que l'évangéliste Matthieu ait consciemment et intentionnellement structuré sa finale d'après le modèle du formulaire d'alliance ; il nous paraît cependant légitime de la comparer avec ce schéma. C'est d'abord quant au contenu que se découvre un parallélisme frappant, qu'éclairent les remarques de deux exégètes.

a. W. Trilling³ met Mt 28, 18-20 en relation avec la *manière dont Dieu parle* dans l'Ancien Testament : encore que les paroles par lesquelles Yahvé s'adresse au peuple adoptent un style plus libre et moins dense que la finale de Matthieu, elles présentent pour une part le même enchaînement de thèmes : 1. « révélation » (Offenbarungswort), 2. « commandement » (Weisung), 3. « promesse » (Verheissung).

1. Très souvent Yahvé commence par révéler son Nom ou par rappeler le salut opéré par lui dans le passé, les événements salutaires déjà survenus et l'assistance accordée :

Je suis Yahvé (Ex 6, 29) ; « Oui, au Seigneur ton Dieu appartiennent les cieux et les cieux des cieux, la terre et tout ce qui s'y trouve. Or c'est à tes pères seulement que le Seigneur s'est attaché pour les aimer ; et après eux c'est leur descendance, c'est-à-dire vous, qu'il a choisis entre tous les peuples comme on le constate aujourd'hui » (Dt 10, 14-15) ; « Vous connaissez aujourd'hui . . . la leçon du Seigneur votre Dieu, sa grandeur, sa main forte et son bras étendu : ses signes et ses œuvres, ce qu'en plein milieu de l'Egypte il a fait à Pharaon, roi d'Egypte, et à tout son pays » (Dt 11, 2-4 ; les vv. 5-7 énumèrent les signes et actions de toute sorte).

2. Souvent, après un rappel de la majesté de Dieu et des témoignages de sa faveur, viennent des commandements en relation avec le présent. Ils tracent une ligne de conduite pour le destinataire ou comportent un ordre concret de mission.

Redis à Pharaon . . . tout ce que je te dis (Ex 6, 29) ; Vous circoncierez donc votre cœur, vous ne raidirez plus votre nuque (Dt 10, 16) ; Vous garderez donc tout le commandement que je vous donne aujourd'hui (Dt 11, 8).

3. Plus d'une fois le message de Dieu ouvre aussi une perspective sur l'avenir et formule une promesse qui assure au fidèle observateur des commandements de Dieu l'assistance et l'aide du Seigneur, garantissant bénédiction et fécondité.

3. W. TRILLING, *Das Wahre Israel. Studien zur Theologie des Matthäus-Evangelium*, coll. Studien zum A. und N.T., 10, München, Kösel, 1964, p. 167-186, 207-211.

Afin que vos jours se prolongent sur la terre que le Seigneur a juré à vos pères de leur donner, ainsi qu'à leur descendance — un pays ruisselant de lait et de miel (*Dt 11, 9*) ; Que votre courage ne faiblisse pas ; ne craignez pas, ne vous affolez pas, ne tremblez pas devant eux ! Car c'est le Seigneur votre Dieu qui marche avec vous, afin de combattre pour vous contre vos ennemis, pour venir à votre secours (*Dt 20, 3-4*).

A la lumière de l'analyse de Trilling il semble à propos de distinguer pareillement trois parties en *Mt 28, 18b-20* : 1. la parole par laquelle Jésus se révèle (18b) : « tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre » ; 2. l'ordre de mission qu'il intime à ses Apôtres (19-20a) : « Allez donc : de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit » ; 3. la promesse de Jésus (20b) : « Et voici, moi je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin des temps. »

Passé (1), présent (2) et futur (3) sont contenus dans ces mots. Encadré par des déclarations christologiques (1, 3), l'ordre de mission ecclésial occupe le centre (2). Cet ordre, Jésus le donne à partir de la toute-puissance reçue (1 ; on notera le « donc » du v. 19) ; le même ordre de mission pourra être exécuté avec courage et fidélité par les disciples grâce à l'aide et à la présence permanentes, actives, qui sont promises (3 ; à noter le « et voici » qui marque la coordination). Les expressions rendent un ton extrêmement rassurant, avec une insistance sur l'universalité. A quatre reprises, dans ces trois versets, apparaît le petit mot « tout » : tout pouvoir, tous les peuples, apprendre à tout garder, tous les jours. A quoi s'ajoute que tant le spatial (ciel et terre) que le temporel (jusqu'à la fin des temps) sont englobés jusqu'à leurs dernières limites. On relève à bon droit que les vv. 18b-20 possèdent deux pôles, l'un christologique (Jésus parle, ordonne et promet), l'autre ecclésiologique (les disciples reçoivent la mission de faire de tous les peuples des disciples).

b. De son côté, B.J. Malina⁴ compare la finale matthéenne à un *décret officiel*. Dans la parole d'envoi citée par *Gn 45, 9-11* on peut distinguer trois éléments : 1. une affirmation de toute-puissance ou une parole de révélation ; 2. un ordre ; 3. une motivation et une promesse d'assistance. Joseph parle à ses frères :

Dépêchez-vous de remonter vers mon père pour lui dire : Ainsi parle Joseph, ton fils : (1) Dieu m'a promu seigneur de toute l'Égypte ; (2) descends vers moi sans t'arrêter. (3) Tu demeureras dans le pays de Goshen et tu seras près de moi, toi, tes enfants et tes petits-enfants, ton petit et ton gros

4. B.J. MALINA, *The Literary Structure and Form of Matt. XXVIII. 16-20*, dans *New Testament Studies* 17 (1970-71) 87-103.

bétail et tout ce qui est à toi. C'est là que je pourvoirai à ta subsistance pour que tu ne sois pas privé de ressources, toi, ta maison et tous les tiens, car il y aura encore cinq années de famine.

Cependant, en ce qui concerne le contenu, on observe plus de ressemblance avec *Mt* 28, 18b-20 dans le décret ou édit de Cyrus en 2 *Ch* 36, 22-23 :

Or la première année du roi de Perse Cyrus, pour accomplir la parole du Seigneur sortie de la bouche de Jérémie, le Seigneur éveilla l'esprit de Cyrus, roi de Perse, afin que dans tout son royaume il fit publier une proclamation, et même un écrit, pour dire : « Ainsi parle Cyrus, roi de Perse : (1) Tous les royaumes de la terre, le Seigneur, le Dieu des cieux, me les a donnés et il m'a chargé lui-même de lui bâtir une maison à Jérusalem, qui est en Juda. (3) Lequel d'entre vous provient de tout son peuple ? Le Seigneur Dieu sera avec lui ! (2) Qu'il monte. »

Dans ce texte-ci l'ordre se trouve à la fin. La promesse d'assistance est énoncée au futur. Tant cette promesse que la parole de toute-puissance ressemblent de près, par leur teneur, à la promesse de Jésus (20b) et à sa parole de révélation (18b) en *Mt*.

c. Peut-être y a-t-il lieu d'ajouter une précision relative à la forme de discours. H. Frankemölle⁵ fait observer qu'en 2 *Ch* 36, 23 le « être avec » de Dieu est une expression typique de l'alliance. *Mt* 28, 18b-20 serait-il une reprise et une transposition du *formulaire d'alliance* à trois membres, lequel aurait été lui-même emprunté au traité hittite de vassalité ? En *Mt* 28, 18b-20 on relève trois éléments de base, dont la forme catégorique est adaptée à la christologie et à l'ecclésiologie : (1) La parole de révélation (18b) est un prologue historique qui, en une seule phrase, résume tout le passé. (2) L'ordre général de 19a est l'équivalent de la déclaration de principe ; celle-ci est concrétisée par deux stipulations : baptisez et apprenez à garder. (3) La promesse d'assistance et de présence de Jésus fonctionne ici comme une bénédiction. Même si Matthieu n'a pas pensé explicitement à cette trame, les paroles qu'il met dans la bouche du Ressuscité équivalent à une confirmation de l'alliance. Grâce au Seigneur glorifié, « Dieu est avec nous ».

IV. — Notre Alliance

Rien ne s'oublie aussi vite, prétend-on, que les résolutions prises en retraite. Il n'en est pas moins important de former dans la prière des

5. H. FRANKEMÖLLE, *Jahwebund und Kirche Christi. Studien zur Form- und Traditionsgeschichte des « Evangeliums » nach Matthäus*, coll. *Neutestamentliche Abhandlungen*, N.F., 10, Münster, Aschendorff, 1974.

propos sérieux, de rentrer en soi-même et de fréquenter l'Écriture en s'efforçant de l'actualiser. En effet la prière tend à un double but. La personne qui prie atteint, grâce au silence et au recueillement, une union plus intime avec Dieu. A ce premier fruit s'en joint un autre, qui se traduira dans le détail de notre conduite. Comment en effet le resserrement de l'intimité avec le Seigneur ne nous conduirait-il pas à un programme d'amélioration ou de réforme de notre manière de vivre ou, le cas échéant, à une option touchant l'état de vie ? Une prière répétée ou prolongée, par exemple au cours d'une retraite, débouchera donc normalement sur des choix concernant l'ensemble de l'existence ou une réforme de la conduite et que les « résolutions » particulières mettront en œuvre.

Nous voudrions proposer ici une méthode « biblique » capable d'*inspirer* de tels choix et de les *concrétiser* en résolutions. « Inspirer », c'est-à-dire nous situer, pour les options à prendre, dans un cadre qui, parce que biblique, dessine les dimensions véritables, réellement très larges, d'une aventure humaine liée à l'histoire du salut. Le terme « concrétiser » invite à attendre de la méthode des directives et des aides pratiques.

En l'occurrence, la question à résoudre est au fond celle-ci : que veut de moi mon Dieu, ce Père qui m'a comblé de ses faveurs dans sa création et sa rédemption ? Comment réagir à ses dons ? Comment découvrir sa volonté ? Quelle relation entre grâce et Loi ? La méthode implique que nous insérions notre démarche dans la structure et la réalité de l'*alliance de Dieu avec nous*. Cela revient à établir un « document d'alliance ».

Avant d'expliquer comment ce texte va s'articuler et quel sera son contenu, formulons brièvement trois avis à son sujet.

Ecrire un document est essentiel à notre méthode. Le fait de mettre les choses par écrit inspire plus de sérieux et de réflexion ; il ajoute au caractère formel, solennel, des déterminations à prendre.

D'autre part, la meilleure manière de concevoir le document est d'en faire une *prière* que nous adressons à Dieu. Dans cet esprit, on fera bien, avant d'aborder sa rédaction, de consacrer un temps assez long à l'oraison, par exemple en considérant l'épisode de l'homme riche (*Mt 10, 17-31*), les trois récits de vocation (*Lc 9, 57-62*) où est décrite entre autres une attitude ambiguë, indécise (« Permits-moi d'aller d'abord enterrer mon père... permets-moi de faire mes adieux à ceux de ma maison... » 59.61), puis la figure de Zachée (*Lc 19, 1-10*), qui incarne l'**engagement généreux**. On n'en sera que mieux disposé à rédiger alors

le document sur le mode de la prière, comme nous venons de le recommander.

Enfin c'est l'intéressé lui-même qui déterminera si pour lui il s'agit d'une alliance à conclure ou d'une alliance à renouer, du renouvellement d'une alliance jusqu'ici maintenue ou de précisions à lui apporter. Il se demandera éventuellement : qu'a été pour moi mon baptême ? comment ai-je vécu ma confirmation ? quelle a été ma fidélité ou mon infidélité à la vie chrétienne ? qu'a signifié pour moi mon mariage, mon sacerdoce, ma profession religieuse ? dans mon passé y a-t-il eu déjà une option ou une réforme bien consciente ? La réponse à de telles questions permettra la *nécessaire adaptation* de la méthode au cas individuel de la personne.

Le document lui-même

Il tiendra sur un feuillet de quatre pages. La première pour le « prologue historique » personnel, ayant pour objet la manière dont Dieu se présente à moi, avec la mémoire de ses titres et de ses dons. Adoration et action de grâces grandiose et intime : « Seigneur, je te rends grâces . . . » Me souvenir avec reconnaissance des bienfaits dont Dieu m'a comblé : la sollicitude dont j'ai bénéficié pour ma venue au monde et toute mon existence, ma vie chrétienne, ma vocation ; et aussi telle rencontre bien précise, telle décision marquante ; le bien et le mal, le péché et la conversion ; et toute la joie d'être ce que je suis, un chrétien, enfant de Dieu. Cette énumération priante confesse que je crois aux « *magnalia Dei* » pour moi, que je crois au Dieu bon.

La seconde et la troisième page (toute la face interne du feuillet) sont destinées aux stipulations de l'alliance. Seigneur, que veux-tu que je fasse ? Sur la deuxième page chacun évoquera sa situation réelle : moi, le vassal, me voilà tel que je suis, après tant d'années, avec mes talents et mes carences, mes vertus et mes défauts. C'est la page de vérité, simple, réaliste, honnête. Ce qu'on écrit ici représentera le fruit d'une compréhension obtenue dans une prière prolongée. Comment Dieu me voit-il, c'est de cela qu'il s'agit. La troisième page est celle des choix portant sur l'ensemble de ma vie ou sur certains points particuliers. L'amour réside dans les actes plus que dans les paroles. Quelle est maintenant, à ce stade de mon existence, l'exigence du suzerain ? Comment formuler aujourd'hui la clause de l'alliance, la décision à prendre, la véritable résolution : concrète, réalisable, contrôlable ? Par quelle stipulation spéciale ma façon d'agir va-t-elle être améliorée maintenant, mon état de **vie réformé dans le présent ?**

A la dernière page s'inscrira une prière de supplication pour l'avenir, une prière de dédicace et d'espérance. Prenant à témoins tous les saints et saintes de Dieu, je demande de pouvoir choisir dans le sens de la vie, du salut, de la bénédiction ; je sollicite le don de la persévérance. Evoquons ici le souhait final de la Lettre aux Hébreux :

Que le Dieu de la paix, qui a fait remonter d'entre les morts, par le sang d'une alliance éternelle, le grand pasteur des brebis, notre Seigneur Jésus, vous rende aptes à tout ce qui est bien pour faire sa volonté ; qu'il réalise en nous ce qui lui est agréable, par Jésus-Christ, à qui soit la gloire dans les siècles des siècles. Amen (13, 20-21).

Tel sera donc le document de l'alliance par laquelle je ratifie et personnalise l'alliance nouée par le Seigneur avec moi dès mon baptême. Sa formulation englobe le temps, passé, présent et futur ; elle traduit la foi de l'homme, son amour et son espérance. Rien de plus et rien de moins que la reprise consciente de ce qu'ont accompli Israël, Jésus-Christ et l'Eglise : la réponse humaine timide, parfois déficiente, mais décidée, enveloppée tout entière et de tous côtés par la grâce de Dieu, celle du passé et celle de l'avenir, par les dons que le Seigneur a déjà accordés et par la promesse qui doit encore se réaliser.

Considération finale

Que celui qui conclut une telle alliance se le dise bien : le ciel garde un double de l'acte qu'il vient de rédiger. Toute alliance associe deux partenaires — ici Dieu et l'homme. Une fois conçu et libellé ce document, il convient donc de célébrer l'événement avec ferveur, de manière simple et solennelle à la fois, qu'il s'agisse de la première conclusion de cette alliance, d'une confirmation de celle-ci ou de son rétablissement. Notons encore qu'une raison d'écrire pareil texte et de le conserver, c'est la nécessité d'en relire la teneur à intervalles déterminés.

Selon Ex 24, 1-8, quand Moïse, après s'être tout seul approché de Yahvé sur le Sinai, fut revenu près du peuple, il construisit le lendemain un autel au pied de la montagne et dressa douze stèles pour les douze tribus d'Israël. De jeunes Israélites offrirent des holocaustes et d'autres victimes à Yahvé. Moïse prit alors la moitié du sang et le mit dans des bassins, tandis qu'il répandait l'autre moitié sur l'autel. Alors il prit le livre de l'alliance et le lut au peuple. Et tous s'écrièrent : « Tout ce que dit Yahvé, nous le ferons et nous l'écouterons. » Ensuite Moïse prit le sang, il en aspergea le peuple et dit : « Ceci est le sang de l'alliance que Yahvé a conclue avec vous sur la base de toutes ces paroles. »

C'est un juif qui un jour attira mon attention sur l'ordre des verbes au v. 7 « na'asèh v'venichma' » littéralement « nous ferons et nous

écouterons ». Il l'expliquait ainsi : le véritable Israélite donne carte blanche à Dieu ; il est prêt à faire tout ce que Dieu demandera de lui ; il y est pleinement disposé avant même d'en avoir connaissance. N'est-ce pas là précisément l'attitude que la prière et la réflexion espèrent rejoindre avec la grâce de Dieu ?

B-3030 *Leuven-Heverlee*
Waversebaan, 220

Jan LAMBRECHT, S.J.

Sommaire. — La structure ternaire des traités hittites de vassalité se retrouve dans les formulations de l'alliance contractée par Yahvé avec Israël. On la reconnaît, en ce qui regarde la Nouvelle Alliance, dans des textes majeurs des évangiles. Elle offre un schéma à l'« alliance » que le chrétien est amené à conclure ou à renouveler, par exemple à l'occasion d'une retraite.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- BALTZER K., *The Covenant Formulary in Old Testament, Jewish, and Early Christian Writings*, trad. de l'allemand par D.E. GREEN, Oxford, Blackwell, 1971.
- BARUCQ A., « La notion d'Alliance dans l'Ancien Testament et les débuts du Judaïsme », dans *Populus Dei. Studi in onore del Card. Alfredo Ottaviani per il cinquantésimo di sacerdozio : 18 marzo 1966*, coll. *Communio*, 10, Rome, 1969, p. 5-110.
- BEAUCHAMP P., *Propositions sur l'Alliance de l'Ancien Testament comme structure centrale*, dans *Recherches de Science Religieuse* 58 (1970) 161-193.
- BEAUCHAMP P., *L'un et l'autre Testament. Essai de lecture*, Paris, Le Seuil, 1977.
- CAZELLES H., « Alliance du Sinäi, alliance de l'Horeb et renouvellement de l'alliance », dans *Beiträge zur alttestamentlichen Theologie. Festschrift für W. Zimmerli*, édit. H. DONNER, R. HANHART, R. SMEND, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1977, p. 69-79.
- Foi et vie 74 (1975), n° 3, *Alliance et Ancien Testament* (Cahiers bibliques, 14).
- HELEWA DE LA CROIX J., *Alliance mosaïque et liberté d'Israël*, dans *Ephemerides Carmeliticae* 16 (1965) 3-40.
- KRINETZKI L., *L'Alliance de Dieu avec les hommes*, coll. Lire la Bible, 23, Paris, Cerf, 1970.
- L'HOUE J., *La morale de l'alliance*, coll. Cahiers de la Revue Biblique, 5, Paris, Gabalda, 1966.
- LOHFINK N., *Ecoute, Israël. Explication de textes du Dt.*, trad. F. STOESSEL, coll. Lumières bibliques, Lyon-Paris, Mappus, 1968.
- LOHFINK N., *Das Hauptgebot*, dans ID., *Das Siegeslied am Schilfmeer. Christliche Auseinandersetzungen mit dem Alten Testament*, Frankfurt, Knecht, 1965, p. 129-150, 266-269.
- MCCARTHY D., *Treaty and Covenant*, coll. *Analecta Biblica*, 21A, Rome, Biblical Institute Press, 1978.